NUMÉRO SPÉCIAL

Loire Forez Mag

LE MAGAZINE DES 87 COMMUNES DE L'AGGLO

JANVIER - AVRIL 2023

AU CŒUR DE L'AGGLO

Spécial « Plan de sobriété »

GRAND ANGLE

100% des emballages et des papiers se trient !

4-5
EN IMAGES

6-7
AU CŒUR DE L'AGGLO

8-9
PRÈS DE CHEZ VOUS

10
AGGLO DURABLE

11-17
GRAND ANGLE

18-19
INITIATIVES

24
SORTIR

20-21
REGARDS CROISÉS

22-23
EN BREF

ÉDITO

La crise énergétique, aggravée par de nombreux facteurs, nous impose d'interroger nos pratiques en matière de consommation d'énergie. Les répercussions économiques sont nombreuses. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Les collectivités sont particulièrement impactées. Avec la hausse des prix de l'électricité et du gaz, nous devons faire face à une explosion de ce poste de dépense. L'ensemble des communes de notre territoire ont d'ailleurs décidé de mesures de sobriété importantes.

A Loire Forez, les mesures de gestion de cette crise concernent principalement les piscines, le chauffage des bâtiments communautaires et l'éclairage public.

Nous accélérons notamment le travail sur les performances thermiques des équipements et sur la modernisation de l'éclairage public, permettant de moins consommer et de réduire la pollution lumineuse.

Collectivités, mais aussi entreprises, commerçants, artisans, exploitants agricoles… nous sommes tous confrontés à une situation inédite, à laquelle nous devons réagir, trouver des solutions, adapter et changer les comportements. Il nous faut rester agile, résilient et mettre en place des outils pour amortir notamment la hausse des charges.

Nous avançons également sur le sujet des déchets et de leur valorisation. Au 1er janvier 2023, 100% des emballages papiers et plastiques sont désormais déposés dans la poubelle jaune. C'est une étape importante pour la diminution indispensable des ordures ménagères enfouies afin de réduire considérablement les coûts et notre impact environnemental. Il faut, en parallèle, accélérer la disparition des biodéchets de la poubelle grise. Il ne faut pas perdre de vue que le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas.

La sobriété est au cœur de nombreux sujets. La sobriété est l'affaire de tous. Nous avons la chance d'être solidaires pour réussir à relever ces challenges. Et c'est bien ensemble que nous construisons l'avenir du Forez !

L'année 2023 sera une année de défis à relever. Je vous la souhaite néanmoins belle, dynamique et très heureuse !

Christophe BAZILE

Président de Loire Forez agglomération

Loire Forez Mag

MAGAZINE DE LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

17 boulevard de la Préfecture
CS 30211, 42605 Montbrison cedex
Tél. 04 26 54 70 00 • www.loireforez.fr
agglomeration@loireforez.fr

Directeur de la publication
Christophe Bazile

Directrice de la rédaction
Gaëlle Pornon

Rédaction
Loire Forez agglomération

Conception graphique
agence**reciproque**.fr

Impression
Roto France Impression
Tirage : 56 700 exemplaires
Impression sur papier 100% recyclé

Crédit photos
Adobe Stock, Loire Forez agglomération

Dépôt légal
ISSN : 1772-9084

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

Nos 87 communes

Ailleux Apinac Arthun Bard Boën-sur-Lignon Boisset-lès-Montrond Boisset-Saint-Priest Bonson Bussy-Albieux Cervières Cezay Chalain d'Uzore Chalain-le-Comtal Chalmazel-Jeansagnière Chambles Champdieu Châtelneuf Chazelles-sur-Lavieu Chenereilles Craintilleux Débats-Rivière d'Orpra Ecotay-l'Olme Essertines-en-Châtelneuf Estivareilles Grezieux-le-Fromental Gumières L'Hôpital-le-Grand L'Hôpital-sous-Rochefort La Chamba La Chambonie La Chapelle-en-Lafaye La Côte-en-Couzan La Tourette La Valla-sur-Rochefort Lavieu Leigneux Lérigneux Lézigneux Luriecq Magneux-Haute-Rive Marcilly-le-Châtel Marcoux Margerie-Chantagret Marols Merle-Leignec Montarcher Montbrison Montverdun Mornand-en-Forez Noirétable Palogneux Périgneux Pralong Précieux Roche Sail-sous-Couzan Saint-Bonnet-le-Château Saint-Bonnet-le-Courreau Saint-Cyprien Saint-Didier-sur-Rochefort Saint-Étienne-le-Molard Saint-Georges-en-Couzan Saint-Georges-Haute-Ville Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte Saint-Jean-la-Vêtre Saint-Jean-Soleymieux Saint-Just-en-Bas Saint-Just Saint-Rambert Saint-Laurent-Rochefort Saint-Marcellin-en-Forez Saint-Paul d'Uzore Saint-Priest-la-Vêtre Saint-Romain-le-Puy Saint-Sixte Saint-Thomas-la-Garde Sainte-Agathe-la-Bouteresse Sainte-Foy Saint-Sulpice Sauvain Savigneux Soleymieux Sury-le-Comtal Trelins Unias Usson-en-Forez Veauchette Verrières-en-Forez Vêtre-sur-Anzon

22 SEPTEMBRE 2022
Ouverture d'un nouvel espace public numérique (France services) multisites à Sury-le-Comtal, Verrières-en-Forez et Chalmazel-Jeansagnière.

20 SEPTEMBRE 2022
Inauguration après 4 années de travaux des 2500 m² du bâtiment de l'Orangerie à Montbrison.

18 OCTOBRE 2022
Mise en service de deux navettes urbaines 100% électriques à Montbrison et Savigneux.

10 AU 23 OCTOBRE 2022
Plus de 400 participants à la semaine d'information sur la santé mentale (SISM) dont la conférence très suivie sur l'éco-anxiété de Pierre-Éric Sutter.

6 OCTOBRE 2022
50 entreprises présentes et près de 500 candidats pour le « job dating » du Forum de recrutement à Montbrison.

1ER AU 9 OCTOBRE 2022
2 200 festivaliers ont répondu présents pour la 10ème édition de Baroque en Forez, ici au grand concert Vivaldi à Saint-Bonnet-le-Château.

14 OCTOBRE 2022
Visite du conseiller délégué David Buisson au restaurant scolaire de Saint-Just Saint-Rambert, dans le cadre du projet alimentaire territorial.

8 DÉCEMBRE 2022
Sensibilisation aux problématiques de l'eau potable d'une classe de CM1 de Moingt.

10 NOVEMBRE 2022
Signature avec la Préfète de la Loire, de la convention Opération de revitalisation du territoire dans le cadre « d'Action Cœur de Ville » pour Montbrison et du dispositif « Petites Villes de demain », pour Saint-Bonnet-le-Château, Sury-le-Comtal, Boën-sur-Lignon et Noirétable.

17 DÉCEMBRE 2022
Inauguration du nouvel écrin pour l'accueil, la billetterie et les loisirs au col de la Loge.

QUEL PLAN DE SOBRIÉTÉ DANS LE FOREZ ?

Face à l'explosion brutale des prix de l'énergie et à son impact sur les finances de l'Agglo, nous mettons en place des mesures fortes de gestion de crise afin de faire face sans augmenter les impôts.

L'explosion des prix de l'énergie est brutale : les tarifs d'électricité (hors éclairage public) sont multipliés par 5 ; les tarifs du gaz ont plus que doublé… « *Nous perdions toute capacité à investir si nous ne faisions rien* », précise Christophe Bazile, Président de Loire Forez agglomération. « *Il n'y aura pas de répercussion par l'impôt pour les usagers et les contribuables sur ce qui relève d'un problème national voire international. Le moment de crispation sur les coûts de l'énergie est une occasion de nous réinterroger sur notre façon de consommer et de se chauffer* », poursuit-il.

Quelles sont nos mesures prises pour davantage de sobriété ?

⊕ de sobriété dans les bâtiments

- Température de 19°C dans l'ensemble des bâtiments et bureaux communautaires.
- Gymnases communautaires chauffés à 15°C cet hiver.
- Extinction des éclairages extérieurs des bâtiments à 20h.
- Systèmes informatiques automatiquement coupés le soir.

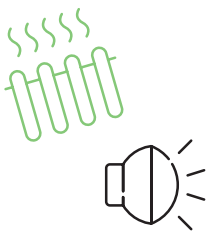

Accélérer la sobriété de l'éclairage public

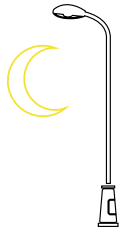

Suite à la réunion des maires du territoire, nous avons décidé d'accélérer la cadence d'extinction et la dépose de l'éclairage public.

Limiter l'augmentation à 30% en 2024

« *Pour l'éclairage public, l'enveloppe financière est de 1,740 millions d'€ en 2023 ; nous prévoyons une note de 2,14 millions d'€ en 2024, soit près de 30% d'augmentation, en tenant compte des efforts entrepris et de l'accélération de l'extinction* », ajoute Jean-Paul Tissot, conseiller communautaire délégué à l'éclairage public et maire de Veauchette.

Notez que dès 2021, nous avions fixé ces objectifs en matière d'éclairage public :

- Réduction de 10% du nombre de points lumineux, soit 2000 en moins sur les 20 000 présents sur le territoire ;
- Pratique de l'extinction en milieu de nuit sur au moins 50% du parc d'éclairage. A ce jour, 80 communes (sur 87 de l'Agglo) y participent tout en préservant la sécurité des habitants.
- Suppression de tous les points lumineux de plus de 100 W (4000 seront remplacés ou supprimés avant la fin 2025).

Des économies ou « non-dépenses » de l'ordre de 250 000 €/an permettront des aides aux communes à raison de 15 000€/ maximum par projet (isolation, changement de fenêtres…).

Fermeture temporaire des piscines

Une pause des activités de natation est nécessaire pour participer à l'effort de sobriété. Deux équipements du territoire (piscine Aqualude à Montbrison et piscine Petit Bois à Saint-Just Saint-Rambert) génèrent 78% de la consommation de gaz et 45% des consommations d'électricité (hors éclairage public) de l'ensemble des bâtiments de Loire Forez.

« *L'augmentation énorme des coûts de l'énergie aurait un impact, si nous ne faisions rien, de 1,5 millions € de dépenses supplémentaires, pour ces 2 piscines* », complète Jean-Marc Grange, conseiller communautaire délégué aux équipements sportifs et maire de Savigneux. La difficile décision a été prise d'une fermeture temporaire de 3 mois* permettant la non-dépense de 700 000 € sur la facture énergétique de Loire Forez (soit 800 000 € d'augmentation tout de même).

*Jusqu'au 20 mars 2023 à Aqualude à Montbrison ; la piscine Petit Bois à Saint-Just Saint-Rambert entrant dans une phase de travaux ne rouvrira pas avant la nouvelle construction en 2025.

13 MILLIONS D'EUROS

Une nouvelle piscine Petit Bois plus moderne, plus sobre, plus fonctionnelle

Face à l'ampleur des travaux pour cette piscine pontrambertoise construite en 1975, le choix a été fait de déconstruire l'actuelle structure pour un écrin plus performant et plus durable.

Les 2 futurs bassins à disposition du public et des clubs (5 lignes de nage sur 312 m² et un bassin d'activités de 180 m²) permettront de renforcer la formation des scolaires et de proposer une meilleure offre de loisirs.

Un projet à 13 millions d'€ ayant pour but de limiter les coûts de fonctionnement de l'actuelle piscine, conséquences de la passoire énergétique qu'elle était devenue.

Ouverture programmée au second semestre 2025.

Comme un poisson dans l'eau

Comme suite à la fermeture pour Covid, nous instaurons des mesures pour un prompt rattrapage de l'apprentissage de la nage dès 2023 à la piscine Aqualude à Montbrison : horaires étendus, bassins davantage disponibles, cours de natation gratuits pour les scolaires pendant les vacances de printemps 2023.

La formation en natation des scolaires étant étalée sur un cycle d'apprentissage de 2 années, tous nos enfants apprendrons à nager en temps et en heure.

Maintenir un haut niveau d'investissement

« *Depuis deux ans, nous sommes allés chercher des économies partout pour absorber les crises* », précise Christophe Bazile, Président de Loire Forez. C'est grâce à ces efforts déjà consentis qu'un niveau d'investissement reste possible pour les années à venir.

Comparatif de nos derniers budgets d'investissement :

- En 2020 : 15,7 M€**
- En 2021 : 17,33 M€
- Budget prévisionnel 2023 : 24,6 M€

En 2023, les principaux postes d'investissements sont :

- La voirie et l'éclairage public : 9,76 M€
- Le soutien au développement économique : 3,24 M€
- L'habitat : 2,83 M€
- L'administration générale : 2 M€
- Le Très Haut Débit (THD) : 1,84 M€
- Les rivières et l'environnement : 1,71 M€
- La culture et notamment le futur lieu à Cervières : 0,92 M€
- Les équipements sportifs dont la future nouvelle piscine Petit Bois (lire ci-dessus) : 0,77 M€
- Les transports : 0,56 M€
- Le tourisme : 0,48 M€
- L'aménagement et l'urbanisme : 0,48 M€

« C'est par des efforts collectifs que nous avons dégagé des moyens de manœuvre qui nous évitent d'augmenter les impôts pendant cette période difficile. »

Olivier Joly, vice-président délégué aux finances, maire de Saint-Just Saint-Rambert

** M€ : millions d'euros

PLAN DE SOBRIÉTÉ : QUELS IMPACTS SUR NOS COMMUNES ?

Toute l'Agglo

Réinvestir les centres-bourgs pour limiter les déplacements

La lutte contre la vacance de logements a été identifiée comme un enjeu essentiel d'attractivité du territoire. Nous nous sommes donc engagés dans une mission d'étude et d'inventaire des logements vacants, en étroite collaboration avec nos 87 communes et le bureau d'études Benoît Baduel Conseil / EOHS. Nous dénombrons environ 6 300 logements vacants, dont 3 500 sont inoccupés depuis plus de 2 ans, soit 5,8% des logements du territoire.

Ce taux de vacance structurelle est nettement plus élevé que la moyenne en France (3,8%) ou en Auvergne-Rhône-Alpes (4,4%). Soutenue par la Banque des territoires, cette démarche s'inscrit également dans le plan national de lutte contre les logements vacants. L'objectif est de dégager des préconisations opérationnelles adaptées au territoire pour lutter efficacement contre la vacance et valoriser le bâti en centre-bourg.

Chalain-le-Comtal, Chambles, Montbrison, Montverdun, Précieux, Saint-Just-en-Bas, Saint-Sixte

Renforcer l'extinction de l'éclairage public de voirie

Si les horaires d'extinction peuvent différer selon les jours et les secteurs, la quasi-totalité de nos communes a décidé d'augmenter leurs plages horaires d'extinction en cet hiver où les économies d'énergie sont les bienvenues. L'éclairage des rues, places et trottoirs est éteint plus tôt le soir (souvent 22h au lieu de 23h) et est rallumé plus tard le matin (par exemple 6h au lieu de 5h).

D'autres communes sautent le pas, à l'instar de Saint-Just-en-Bas, Précieux, Chambles, Montverdun, Saint-Sixte et Chalain-le-Comtal qui ont récemment pris part au mouvement d'extinction de leur éclairage public comme 80 communes (sur 87) de notre agglomération.

Montbrison confirme son engagement en déployant l'extinction complète de la commune, y compris le centre-ville.

Montbrison

Rénover l'habitat pour améliorer les performances énergétiques

Lauréate du dispositif national « Action cœur de ville », Montbrison souhaite améliorer l'habitat privé grâce à une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) pour une période de 5 ans.

Cette convention signée entre l'Etat, l'Anah (agence nationale de l'habitat), le Département, l'Agglo et la ville, vise à améliorer l'attractivité résidentielle et la mixité, lutter contre la vacance des logements, valoriser le bâti et améliorer la qualité du parc, notamment sur le plan énergétique.

Loire Forez s'engage à une participation évaluée à 500 000 € (50% du reste à charge de la commune) afin d'améliorer 150 logements, soit 30 par an, du cœur de Montbrison d'ici à 2027.

Verrières-en-Forez et Savigneux

Nouvelles aires de covoiturage dans les starting-blocks

Le covoiturage est une alternative économique, écologique et conviviale à l'utilisation de la voiture individuelle. Nous poursuivons le maillage du territoire pour favoriser cette pratique en développant un réseau d'aires de covoiturage. Prochainement, 5 places dédiées à ce stationnement gratuit seront proposées à Verrières-en-Forez (La Feuillat), et 8 à Savigneux (Croix Meyssant).

Gratuites, ouvertes 7 jours sur 7 et 24h sur 24, ces aires situées à des emplacements stratégiques pour les déplacements domicile-travail, permettent de se garer (en voiture ou à vélo) et de se donner rendez-vous entre collègues, amis ou connaissances.

Plus d'infos : loireforez.fr rubrique « mobilités » et sur l'application mobile Mov'ici développée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Liste des autres aires de covoiturage près de chez vous : Boën-sur-Lignon, Boisset-Saint-Priest, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-Jeansagnière, Craintilleux, Marcilly-le-Châtel, Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Cyprien, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Romain-le-Puy, Sury-le-Comtal et Veauchette.

15° DANS LES GYMNASES

Noirétable et Boën-sur-Lignon

Nos gymnases plus sobres cet hiver

Nos deux gymnases communautaires sont maintenus à 15°C cet hiver, sur toute la période de chauffage : il s'est déclenché tardivement, fin novembre, grâce aux températures clémentes de l'automne dernier. Cette température est tout à fait adaptée et recommandée pour la pratique sportive sous abris. Les 21 clubs concernés, associations et familles, pleinement compréhensifs, s'équipent en conséquence. Un effort est également porté sur l'éclairage avec une seule rampe illuminée au lieu de deux habituellement. L'ensemble du dispositif permettrait une économie de l'ordre de plusieurs milliers d'euros (estimation supérieure à 10 000€) sur la saison hivernale.

Bussy-Albieux

Agir pour réduire et économiser l'énergie

La commune de Bussy-Albieux a mis en place des mesures pour plus de sobriété énergétique : extinction plus longue de l'éclairage public, changement des ampoules pour privilégier les Led sur la mairie, 50% de guirlandes de Noël en moins, mais aussi une température de chauffage limitée à 19°C en présence de personnel et dans les 3 écoles, 16 ou 17°C la nuit ou les jours de fermeture, coupure du chauffage dans l'église et la chapelle, réorganisation de l'utilisation de la salle des fêtes afin de ne chauffer qu'un seul jour par semaine. Partout des efforts pour baisser, éteindre et décaler les dépenses énergétiques.

Recherche moutons gourmands !

© France Nature Environnement

Nous instaurons l'éco-pâturage pour remplacer la tonte autour des sites d'assainissement.

Depuis 3 ans, le service assainissement a mis en place de l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts sur certaines stations d'épuration et bassins de rétention des eaux pluviales. Cette proposition d'entretien écologique émane d'un travail collaboratif avec France Nature Environnement (FNE) qui a réalisé des inventaires floristiques sur certains sites afin de proposer des méthodes de gestion différenciées des espaces verts.

Les bénéfices sont multiples : développement de la biodiversité (fauche tardive, zones, refuge, éco-pâturage…) et des économies d'énergies, car moins d'utilisation de matériels de fauche et moins de déplacements (baisses émissions de CO_2).

Le service assainissement a déjà passé plusieurs conventions avec des éleveurs pour que les moutons viennent pâturer sur ses sites d'assainissement.

Si vous chercher des espaces à pâturer pour vos moutons, contactez-nous au 04 26 54 70 90 ou assainissement@loireforez.fr

Comment tendre vers une énergie frugale ?

Nous accompagnons gratuitement, par le biais du service public Rénov'Actions42 ou du Programme d'Intérêt Général (PIG) de Loire Forez, les propriétaires d'un logement individuel ou collectif dans leurs travaux de rénovation énergétique.

À chacun sa rénovation

Pour accompagner les ménages, un guichet unique a été mis en place à la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement (MDHL). Les particuliers sont accompagnés pour monter leur projet de rénovation visant à améliorer leur confort, valoriser leur patrimoine et économiser de l'énergie.

Selon votre projet et vos ressources, la MDHL vous oriente vers le bon interlocuteur : Rénov'Actions42, Soliha… Celui-ci apporte un conseil technique et/ou financier et vous accompagne plus globalement dans vos démarches et la recherche de financement.

Plus d'informations : MDHL : mdhl@loire.fr ou 04 77 96 56 66 • Renov'Action 42 : www.renovactions42.org ou 04 77 41 41 25

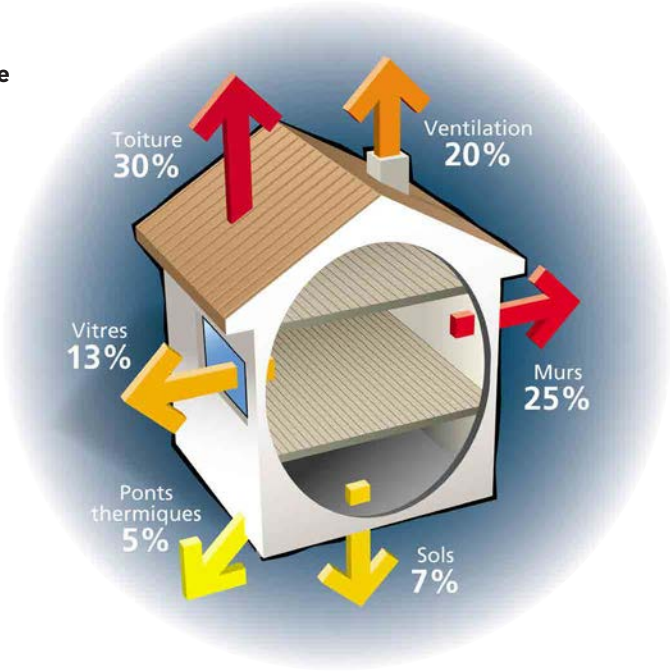

« *Tant qu'il y aura des brebis* »

Spectacles les 25 et 26 mai, en partenariat avec le théâtre des Pénitents.

- Salle des fêtes de Boën-sur-Lignon le 25 mai à 14h30
- Exploitation agricole Méchin, Lieu-dit Diminasse à Chalmazel-Jeansagnière, le 26 mai à 20h

Une passe, c'est un geste de tonte. Découvrez le métier spécifique de tondeurs, véritables témoins de la vie pastorale.

À partir de témoignages, les acteurs nous livrent des portraits où s'entremêlent le théâtre, la danse, les gestes techniques de la tonte et la question de la place des tondeurs dans le monde.

Durée : 1h15 • À partir de 12 ans • www.loireforez.com

DÉCHETS : 100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

Beaucoup de déchets peuvent être mieux triés.

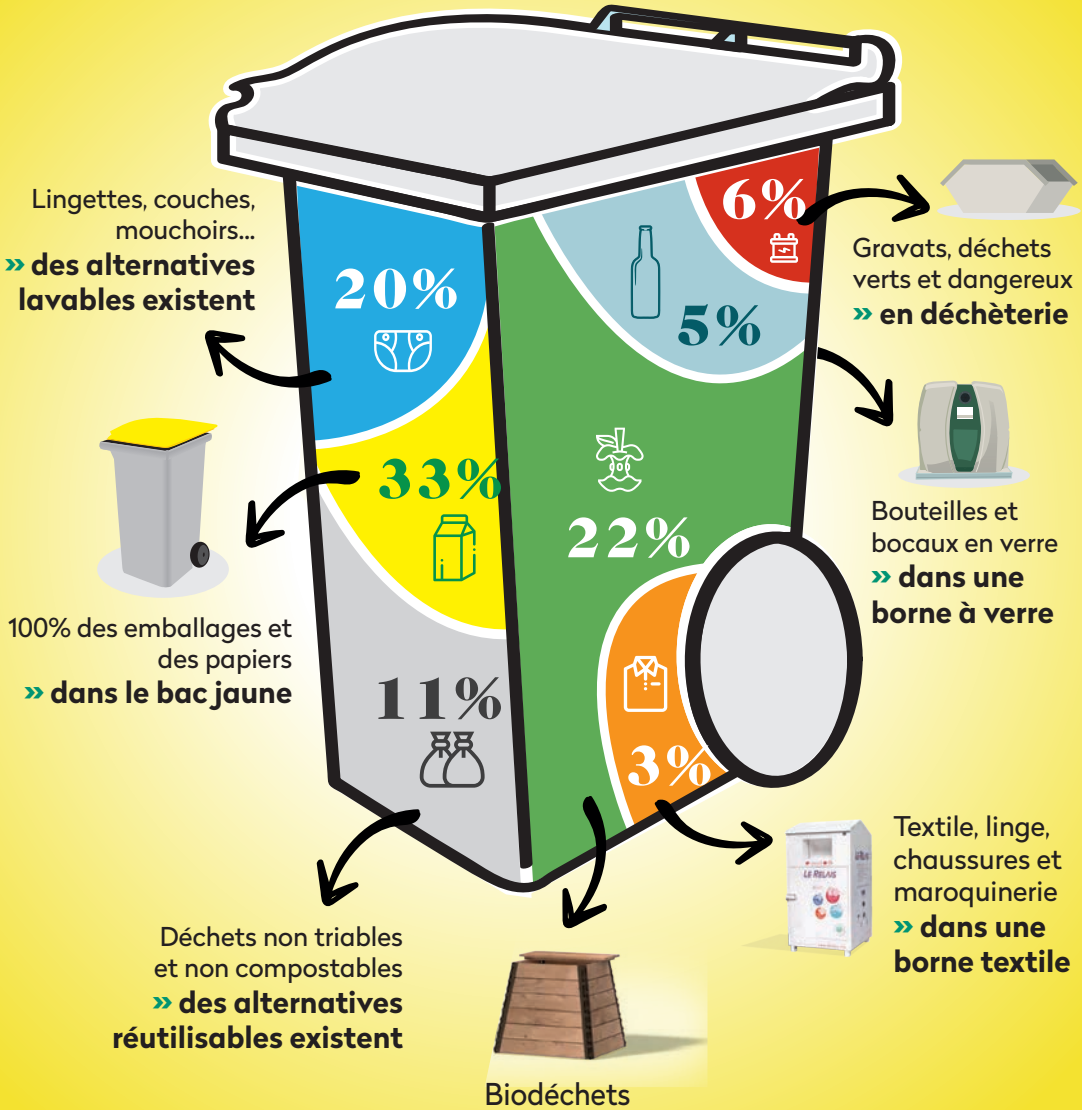

Dès janvier 2023, l'ensemble de vos emballages et papiers sont à déposer dans vos bacs jaunes pour être triés. Cette simplification du geste de tri est un plus pour la valorisation de nos déchets ! Il n'y a plus de questions à se poser : 100% des emballages plastiques et des papiers (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés au bac jaune. C'est simple ! En vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués, même sales ; dès à présent, visez juste, visez le bac jaune.

MIEUX TRIER POUR ALLÉGER NOTRE POUBELLE GRISE

Pourquoi une extension des consignes de tri ?

L'extension du tri des déchets vise notamment à réduire de 50% la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 qui est la destination des déchets mis dans la poubelle grise. Il nous faut trier plus à la source, trier mieux, recycler et valoriser nos déchets.

Quels bénéfices (à trier nos déchets) ?

Pour les habitants, le geste de tri quotidien est facilité et deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour la collecte, ce sont moins d'erreurs dans le bac jaune, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage. Une dynamique éco-vertueuse qui bénéficie à tous. En triant plus, nous pouvons recycler plus d'emballages en plastique et chacun participe, à son échelle, à la protection de nos ressources et de l'environnement.

« Nous simplifions les règles de tri et augmentons ainsi les performances de recyclage sur notre territoire »

Pierre Giraud,
vice-président délégué à la gestion et à la valorisation des déchets

Comment reconnaître la consigne de tri ?

Au centre, les éléments de l'emballage (ex : barquette, étui, flacon) vous indiquent ce qu'il faut trier. A droite, la mention « bac de tri » ou « tri verre » désignent clairement la destination de nos déchets. La mise à jour du pictogramme de consigne de tri sera progressivement effectuée sur les produits en 2023.

À NOTER

Fin 2023, la coopération entre collectivités territoriales de la Loire permettra de disposer d'un centre de tri à Firminy, baptisé TriValLoire, encore plus performant et moderne.

Comment trier en pratique ?

Concrètement, depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages ont leur place dans le bac jaune. Cette simplification nous concerne tous : habitants, collectivités, entreprises !

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune.

À savoir :

- Pas besoin de nettoyer les emballages, il suffit de les vider.
- En vrac, sans sac.
- Aplatis (pour gagner de la place).
- Séparés les uns des autres (pôts de yaourts non imbriqués par exemple).

Nous vous remercions pour votre geste éco-citoyen !

Pour en savoir plus, contactez Loire Forez, service déchets : 17 boulevard de la Préfecture CS 3021 42605 Montbrison cedex • dechets@loireforez.fr • N° vert 0800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Quel est le jour de collecte ?

MÉMO-TRI À AFFICHER CHEZ VOUS

poubelle jaune

QUELS DÉCHETS DANS MA

100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS

EMBALLAGES EN MÉTAL, CARTON ET PAPIERS, BOUTEILLES ET FLACONS

JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES

NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUES : POTS, FILMS, TUBES, SACHETS, BARQUETTES

Déposez-les en vrac, vidés, non-imbriqués, aplatis, même sales, directement dans le bac.

Privilégiez les apports de gros cartons et polystyrène en déchèterie.

le verre

Les bouteilles, pots, bocaux et flacons

Non recyclable : vaisselle, vitres, vases... Déposez-les dans la poubelle grise.

le textile

Vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie

Ils peuvent être en bon état ou abîmés mais **doivent être propres et secs !**

Merci de bien les déposer dans **des sacs bien fermés** de 30 L maximum et d'attacher les chaussures par paire.

Les produits non textiles (moquette, matelas, tapis) **et les vêtements souillés/moisis doivent être déposés en déchèterie.**

Un doute ?
Flashez ce code :

LA TARIFICATION DES DÉCHETS

Que comprend la tarification ?

Notre gestion des déchets comprend :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles (déchets non valorisables - poubelle grise).
- La collecte, le traitement et le tri du papier et des emballages recyclables (bacs jaunes et bornes à verre).
- La gestion des déchèteries et le traitement des déchets qui y sont collectés.
- Les actions de prévention à la réduction des déchets (compostage, broyage, réemploi) et autres services.

Quand et comment payer la TEOM* ?

Ces différents services ont un coût, principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), prélevée sur la taxe foncière des contribuables. Elle est adressée en septembre par les services de l'État. La taxe représente aujourd'hui 75% des recettes du budget communautaire dédié à la gestion des déchets.

Afin d'absorber les coûts de collecte, de gestion et de traitement des déchets :

- **Le taux plein passe de 8,9% à 11,65%.**
- **Le taux réduit passe de 7,57% à 9,9%.**

Pourquoi elle augmente ?

Nous faisons face à la nécessité d'équilibrer un budget qui subit de fortes hausses :

- La hausse de la taxe générale pour les activités polluantes (TGAP) : cette taxe de l'État, principalement pour limiter l'enfouissement, passe progressivement de 17€/t en 2019 à 65€/t en 2025.
- La hausse des coûts des prestataires.
- Pour se donner les moyens d'investir dans une gestion plus moderne des déchets, avec un impact positif sur l'environnement aujourd'hui et pour demain.

Par ailleurs, il s'agit d'un budget annexe indépendant. Toutes les dépenses des déchets doivent être couvertes par des recettes dédiées : redevance spéciale pour les entreprises, TEOM, revente de matériaux collectés en déchèterie, subventions, etc.

À NOTER

- La TEOM est indépendante de la quantité de déchets produite ; nous travaillons à la mise en œuvre d'une tarification incitative pour partie liée au poids des déchets produits.
- Pas de nouvelle hausse de TEOM jusqu'en 2026.
- D'autres territoires ont augmenté plus faiblement, mais ils devront probablement le faire plusieurs fois car ils subissent les mêmes contraintes que nous.

*TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

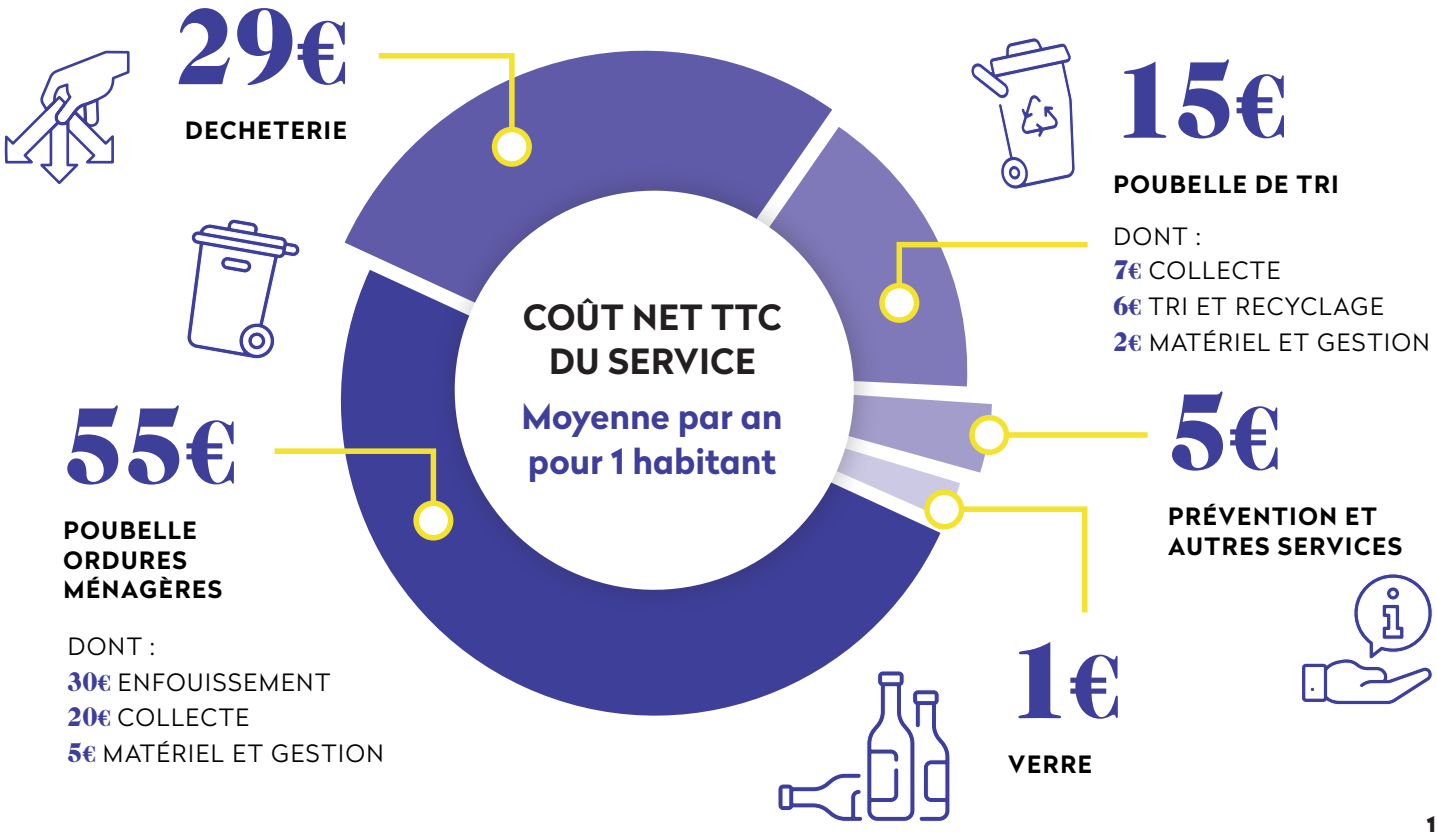

LIMITONS NOS DÉCHETS !

Parce que le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas… Tour d'horizon des solutions à portée de main pour jeter moins.

Notre poubelle en mode « sobriété » !
« Depuis des années, nous nous engageons aux côtés des citoyens pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères »

Pierre Giraud,
vice-président délégué à la gestion et à la valorisation des déchets

Quels outils pour réduire mes poubelles ?

- **Composter et réduire les déchets verts**

Utiliser « l'or vert » de votre jardin : compost, mushing, paillage, broyage… Le compostage réduit entre 1/4 et 1/3 de notre poubelle ! Vous avez la possibilité d'obtenir un composteur individuel (subventionné à 50% par Loire Forez). En cas d'impossibilité de composter dans votre jardin, optez pour le compostage partagé.

Location gratuite ½ journée d'un broyeur de végétaux.

Surtout ne pas brûler les déchets verts : interdit et mauvais pour la santé et l'environnement.

- **Tendre vers le « zéro déchet »** (lire p.17)

Il s'agit de revoir nos habitudes de consommation, les achats inutiles, la production de déchets plastique, les emballages, etc. Mais aussi refuser les emballages et n'acheter que l'utile et non le superflu.

Plus d'infos et inscriptions : www.loireforez.fr / rubrique déchets

- **Réemployer, réutiliser, réparer**

Associations, friperies, brocantes, application et sites de vente entre particuliers… Ces espaces d'échanges, de vente et de troc sont d'excellents moyens de réduire notre consommation.

À NOTER

- La déchèterie à Savigneux dispose d'un espace de réemploi gratuit. Afin de vous débarrasser d'objets devenus inutiles et de leur donner une deuxième ou troisième vie, déposez gratuitement votre petit électroménager, petits meubles, livres, jouets, bibelots. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 18h.
- Création prochainement d'une ressourcerie à Montbrison.

L'AVENTURE DU ZÉRO DÉCHET
S'OUVRE À TOUS DÈS FÉVRIER 2023

Sur notre territoire, chaque habitant produit en moyenne 626 kg de déchets ménagers et assimilés par an. De nombreuses expériences en France apportent la preuve que les Familles Zéro Déchet peuvent réduire de 40% ce poids ! Pourquoi pas vous ?

Le zéro déchet n'est pas une nouveauté dans le Forez. Grâce à une première expérimentation menée en 2022, 16 foyers volontaires ont été accompagnés dans l'aventure du zéro déchet. Les objectifs étaient de changer leurs habitudes pour préserver l'environnement, de consommer plus localement et plus sainement mais aussi de réaliser des économies.

Grâce au réseau d'acteurs engagés dans le zéro déchet de notre territoire, un programme sur mesure de 6 mois a pu voir le jour et a abouti aux résultats suivants :

- Toutes les familles ont réduit leurs productions de déchets, même celles qui étaient déjà très engagées au départ, en moyenne la réduction est de 40% avec 56% sur la poubelle grise et 27% sur la poubelle jaune. Le verre reste stable.
- Consommer zéro déchet s'avère économique puisqu'en moyenne les familles ont baissé leur budget consommation de près de 70 € par mois soit une économie annuelle de 840 €.
- Les familles ont davantage consommé « local et durable », avec plus d'achats dans les commerces de proximité (+11%), sur les marchés (+4%) et dans les enseignes bio et vrac (+4%). Les achats en grande surface ont chuté quant à eux de 20%.

50 familles/an formées au zéro déchet

Nous nous adaptons et innovons en organisant des animations avec des ateliers et des visites proches de chez vous, un accompagnement renforcé et professionnalisé, des échanges plus nombreux entre foyers, une inscription au fil de l'eau permettant de démarrer à la date souhaitée... et quelques surprises en prime !

Vous souhaitez réduire vos déchets, faire des économies et vivre une expérience collective stimulante et épanouissante ? Vous souhaitez contribuer concrètement à la préservation de la planète ? Ce défi est fait pour vous !

Les places pour l'année 2023 étant limitées (50 places/an), inscrivez-vous vite, gratuitement, sur notre site web loireforez.fr.

À partir de février 2023, le défi se généralise et s'ouvre à tous les foyers volontaires du territoire, même pour les personnes seules, sans prérequis, dans la limite de 50 places par an.

Cette nouvelle édition reprend les points forts de l'expérimentation, à savoir :

- du coaching individuel,
- des ateliers pour apprendre à faire soi-même,
- des visites de nouveaux lieux de consommation plus durable,
- des échanges entre les participants.

ÉCONOMIE :

COMMENT RÉAGIR FACE À LA CRISE DE L'ÉNERGIE ?

Les acteurs du monde économique du Forez font face à l'explosion des coûts énergétiques. Comment incorporer davantage de sobriété tout en maintenant son activité ? Interview croisée de Frédéric Fraisse, président d'un club d'entreprises du Forez, et Jean-Charles Doublet, directeur général d'Ingénitec.

Frédéric **Fraisse**

PRÉSIDENT DE FOR ACT,
CLUB D'ENTREPRISES DE MONTBRISON ET DES MONTS DU FOREZ

Quelles remontées avez-vous des entreprises du Forez dans le contexte actuel de flambée des coûts énergétiques ?

Toutes sont concernées à des degrés différents. Pour certaines, le coût sera multiplié par 10. Toutes les entreprises ne seront pas en mesure d'absorber cette hausse.

Comment percevez-vous le Plan de sobriété national ?

« Faire la chasse aux gaspillages »

Bien sûr qu'il faut moins consommer, mais ça ne suffira pas à compenser les hausses du prix des énergies. Ça peut aussi pousser à réfléchir à des améliorations dans le process ou des investissements pour le futur. Mais la hausse est beaucoup trop brutale et ne laisse pas le temps de s'adapter.

Que proposez-vous à vos adhérents face à la crise de l'énergie ?

De renégocier leurs contrats, de consulter des mandataires pour baisser le coût et bien évidement de faire la chasse aux gaspillages.

Quelles sont les pistes pour baisser la facture d'électricité et de gaz de nos entreprises ?

A plus long terme, il faut envisager des solutions d'isolation, d'amélioration du chauffage et du process et tendre vers l'autonomie avec l'installation de panneaux photovoltaïques par exemple.

Jean-Charles **Doublet**

FONDATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL D'INGENITEC

Quelles sont les conséquences concrètes de la crise de l'énergie pour votre entreprise ?

Premièrement, l'augmentation des budgets essence et gazole qui restent à des prix élevés depuis des mois... Cela a un impact pour notre entreprise avec les nombreux déplacements de nos commerciaux et techniciens. Le 2ème sujet, c'est l'augmentation extraordinaire de l'électricité et du gaz, en parallèle avec les hausses de matières.

Quel est le surcoût estimé et sur quels postes ?

Pour l'électricité, j'ai reçu une première proposition de l'opérateur historique multipliée par 10 ! C'est assez destabilisant... Cela parait incroyable. Pour le gaz, on nous annonce une facture multipliée par 3. Nous pouvons difficilement répercuter de telles augmentations à nos clients. On s'est donc saisi d'un courtier en électricité pour regrouper plusieurs commandes. Tout seul, je n'avais pas de pouvoir de négociation. On va certainement limiter la casse, limiter la hausse... Pour l'électricité, on espère être entre 1,5 à 2 fois le prix, maximum.

« Limiter la hausse grâce à un courtier »

Avez-vous pris des mesures pour davantage de sobriété énergétique en entreprise ?

Cette crise nous permet, nous oblige, à réfléchir à nos consommations. Grâce à l'analyse détaillée des consommations et au futur changement de compteur, nous espérons faire mieux.

On a la chance d'avoir un bâtiment récent, livré en 2021, bien équipé et peu énergivore. Malgré tout, l'éclairage dans les parties anciennes a été revu en LED, partout, avec détecteurs de présence.

Ensuite, la méthode est très simple, en « bon père de famille » : nous limitons le chauffage à 19°C, instaurons certains bureaux en télétravail le même jour pour ne pas chauffer, nous sensibilisons nos collaborateurs (veille d'écran, éteindre les lumières, thermomètres dans les bureaux...).

Quel sera l'impact sur nos investissements à venir ?

Nul ne le sait. L'inflation également nous pose questions : comment agir auprès de nos salariés ? Il faut qu'on soit imaginatif pour l'avenir ; repenser notre système, saisir la balle au bond pour changer de schéma...

INGENITEC conçoit des systèmes de manipulations de charge pour les usines, afin de soulager le port de charge. Elle intervient dans de nombreux domaines : logistique, aéronautique, chimie, pharmaceutique, menuiserie... Le siège, situé à Montbrison, regroupe 40 personnes, a une couverture nationale et réalise 5% de son chiffre d'affaires à l'export.

PRENDRE EN MAIN VOS CONSOMMATIONS

Les informations abondent pour réduire sa facture énergétique en entreprise. Contactez EDEL42 pour planifier votre « visite énergie ». Elle vous permet :

- De faire le point sur vos consommations et vos coûts énergétiques
- D'envisager toutes les actions possibles, échelonnées selon leurs coûts, les aides financières, les économies générées...

C'est un excellent point de départ pour mieux comprendre vos consommations et commencer à les optimiser.

Énergie Durable dans les entreprises de la Loire (EDEL42) • 9 rue Emile Combes 42000 Saint-Étienne • Johanne Gros, conseil énergie en entreprise : 04 77 42 62 37 • johanne.gros@edel42.org

DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES

Pour soutenir les entreprises touchées par la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aide. Ces aides ainsi que leurs modalités diffèrent selon la taille de l'entreprise et les difficultés qu'elle rencontre.

Plus d'infos : en flashant ce code ou rendez-vous sur economie.gouv.fr

AGRICULTURE & ÉNERGIE

Comment concilier agriculture, défense de l'environnement et production locale dans le contexte actuel d'explosion des coûts énergétiques ? Focus sur deux professionnels, un agriculteur et un brasseur du Forez, pour tenter de résoudre cette équation rendue difficile.

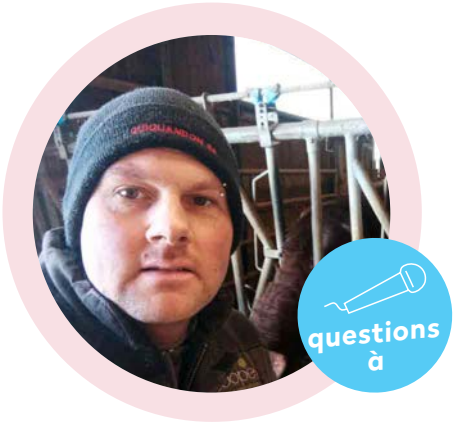

GAEC* CHAZELLES

Pierre-Yves **Guillot**

AGRICULTEUR À ESSERTINES-EN-CHÂTELNEUF

La problématique des énergies en agriculture n'est pas une nouveauté pour Pierre-Yves Guillot. Il a notamment installé un séparateur de phase, il y a 10 ans déjà…

Qu'est-ce qu'un séparateur de phase ? Et quelles économies à la clé ?

En 2013, nous avions installé un séparateur de phase ou de lisier (mélange liquide des excréments et des urines destinées à servir d'engrais). Il permet de « traiter » le lisier afin d'en séparer la phase solide et liquide. La première est utilisée pour les animaux (matelas de sciure marron de 20-30 cm), à la place de la paille, la seconde est stockée dans une poche de 300 m³. Le coût initial était d'environ 30 000€. La phase solide est assimilée à du compost inodore et permet de diminuer le volume d'effluents liquides. On gagne du stockage et, grâce au séparateur de phase, nous revendons la paille dont nous n'avons plus besoin.

Quelles sont les autres solutions pour réduire l'impact énergétique ?

La production d'eau chaude pour le nettoyage de la machine à traire et du tank à lait est notre second poste de consommation d'électricité… Le Gaec a opté pour la mise en place d'un récupérateur de chaleur sur le tank à lait. Il permet de produire de l'eau chaude à partir de la chaleur captée lors de la phase de refroidissement du lait : on gagne de l'énergie !

Le poste du gazole a été revu aussi. En simplifiant et ne passant le tracteur qu'une seule fois avec un semoir commun, on gagne un labour. Le gain de gazole n'est pas tout à fait divisé par deux. Je pense consommer 1/3 de moins de gazole grâce au semi direct.

On a également investi dans 2 bâtiments recouverts de panneaux solaires (9 et 100 kWh) en revente directe. Cela vaut le coup, même avant remboursement de l'emprunt, on y gagne un peu.

*GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

BRASSERIE ARTISANALE LA CANAILLE

Grégory Pardon

BRASSEUR À SAIL-SOUS-COUZAN

Produire une bière locale et artisanale dans le Forez, c'est le pari depuis 10 ans de la brasserie La Canaille fondée par Grégory Pardon et basée à Sail-sous-Couzan. Elle propose des bières brassées artisanalement au cœur du Forez, dans une ancienne usine d'eau gazeuse emblématique du village.

Electronicien amoureux de la bière, Grégory Pardon s'est reconverti pour faire de sa passion son métier. Depuis 2012, il brasse, transforme et nous fait découvrir des bières à son image : originales et indépendantes.

Comment concilier votre production avec les enjeux environnementaux ?

Notre créneau étant la production de bières locales, nous cherchons au maximum de la production bio, que ce soient les céréales ou le houblon. Le houblon bio est assez difficile à trouver. Nos céréales achetées proviennent de Saint-Sixte, du Vivarais, de la Drôme, d'Ardèche, d'Auvergne avec la Malterie des Volcans, véritable trait d'union entre les agriculteurs et les brasseurs artisanaux comme nous.

Pourquoi met-on du houblon dans la bière ?

Le houblon est une plante grimpante de la famille des cannabinacées dont seules les fleurs sont utilisées. Outre leurs vertus purifiantes, ce sont elles qui apportent à la bière les deux principales caractéristiques qui séduisent les amateurs de petites mousses : amertume et saveur.

Accompagné de son malt et en partenariat avec la houblonnière auvergnate Cours Cocotte située à Arlanc, près d'Ambert (63), la Malterie des Volcans propose du houblon pour des bières locales. Nous nous approvisionnons désormais pour plus de 60% de notre production depuis cette houblonnière du Puy-de-Dôme. J'utilise également pour deux bières le houblon d'un petit producteur à Leigneux qui disposait de terres disponibles. Nous avons ensuite une petite partie qui vient de Cezay, d'Alsace et certains houblons plus lointains…

A ce jour, bien que nous ne soyons pas labellisés, 95% de nos ingrédients sont biologiques et nous réemployons des bouteilles en consigne (cf. rebooteille.fr).

Quelles solutions mettez-vous en place pour limiter l'explosion des coûts de l'énergie ?

Je suis concerné par le chauffage au gaz pour la cuve essentiellement. Pour l'électricité, on fait comme tout le monde : on baisse le chauffage, on éteint les lumières inutiles, etc. L'autre augmentation pour notre brasserie concerne les matières premières (bouteilles en verre, capsules, étiquettes en papier).

Les bouteilles par exemple ont subi une hausse de 40% ! Nous sommes obligés de répercuter cela sur nos prix. En 2023, nos produits finis subissent des hausses de 4% environ pour le consommateur.

Votre identité visuelle est marquée par l'imaginaire collectif de la révolte, voire la Révolution… Quel est votre combat pour la production de vos bières ?

Mon combat principal est de faire une bière locale qui a du goût, qui plaise aux gens. Une bière avec du caractère, avec un maximum de produits locaux, même s'il y a des ingrédients qu'on ne trouve pas chez nous.

Concerts thématiques en soirées les 28 janvier, 25 février et 18 mars.

Plus d'informations :
Brasserie La Canaille, 1 montée des curistes à Sail-sous-Couzan
contact@brasserielacanaille.com

EMPLOI : TOUTES LES OFFRES DU FOREZ EN UN CLIC !

Nous facilitons vos recherches d'emploi sur le territoire en recensant l'ensemble des postes publiés par Pôle emploi et Loire Forez.

Flashez ce QR code, indiquez vos critères de recherche (lieu de travail souhaité, rayon de recherche, domaine professionnel, type de contrat, durée hebdomadaire) et retrouvez en quelques clics votre futur emploi !

Plus d'infos : loireforez.fr rubrique « services au quotidien / emploi et insertion » • Téléphone unique Pôle Emploi : 3995.

20 FENÊTRES SUR BEAUREGARD

Le Cabinet d'Emile R a réalisé un diagnostic sensible du quartier de Beauregard, à Montbrison, pour en comprendre ses dynamiques. Il a proposé aux habitants et aux élus de participer à plusieurs animations : jeu grandeur nature, visites insolites, moments musicaux... Suite à ces temps conviviaux, l'équipe artistique a créé un livret « *Vingt fenêtres sur Beauregard* » mélangeant textes, dessins et partitions décrivant le quartier. Ce fascicule, accompagné d'une carte sensible, nous permet d'explorer les multiples facettes de Beauregard : ses centres, ses rituels, ses impasses... et bien d'autres résonances encore. Il a pour objectif d'être utilisé par les acteurs du quartier.

À consulter en ligne sur : loireforez.fr

Stage de 3ème en entreprise

Tous les collégiens de 3ème doivent effectuer un stage obligatoire de découverte du monde professionnel sur 5 jours.

Il est l'occasion de s'immerger pour la première fois dans le monde du travail, de partager le quotidien de professionnels, de gagner en autonomie, voire de confirmer un projet d'orientation.

Trouver un stage qui correspond à ses envies n'est pas toujours une démarche facile.

Pour vous aider, consultez les offres déposées directement par les entreprises locales et les astuces pour réussir sa candidature sur la plateforme départementale : stages-college.loire.fr

REMPLISSAGE DES CUVES DE FIOUL : ATTENTION POLLUTION !

Chaque année, d'importantes pollutions accidentelles (mauvaises manipulations ou fuites) sont constatées. Soyez vigilants lors du remplissage de votre cuve de fioul et vérifiez les niveaux quelques jours plus tard. Une cuve de fioul peut en effet se déverser plus ou moins rapidement et le combustible rejoint bien souvent les réseaux d'eaux pluviales puis la rivière... En cas de déversement lent, il est très difficile de remonter à la source, donc de stopper la pollution.

Si vous vous retrouviez dans cette situation, il est important de réagir très vite. Prévenez les services du cycle de l'eau, les sapeurs-pompiers ainsi que votre prestataire de livraison de carburant. Plus tôt la pollution est contenue, plus sa gestion est facilitée et le milieu naturel moins impacté. Ce type de pollution sera alors considérée comme accidentelle et donc généralement gérée par les assurances.

Contact : 04 26 54 70 90

Pays d'art et d'histoire : programmez vos visites !

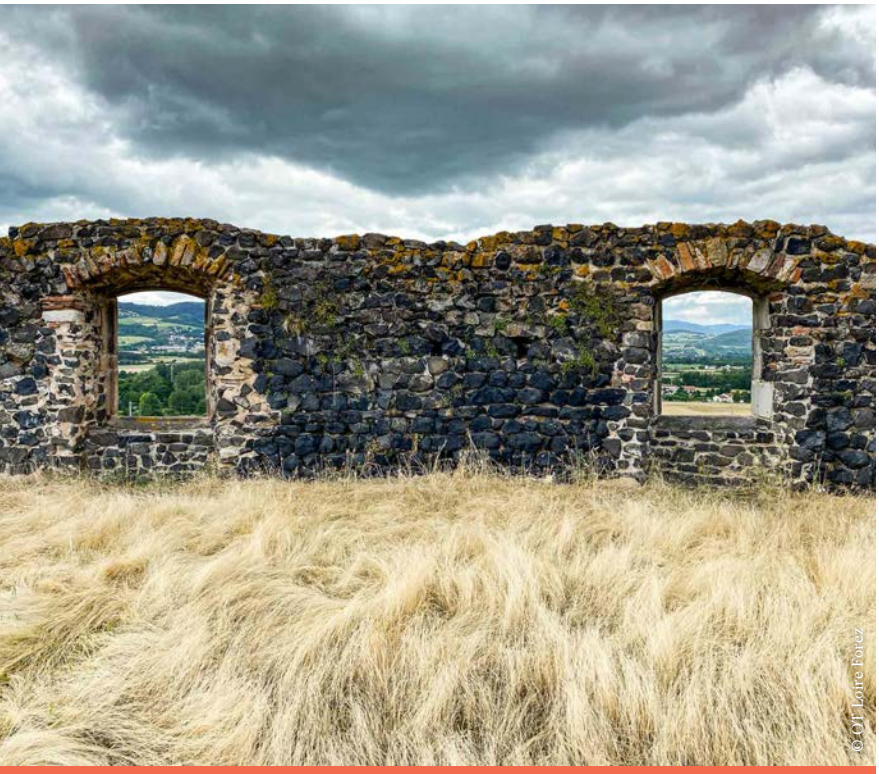
© OT Loire Forez

Suggérer vos envies de prochaines visites/animations à pah@loireforez.fr

Voici une sélection de visites pour redécouvrir notre Forez sous un autre angle :

- **Poudlard-en-Forez à Montverdun (02/02) et Pouilly-Lès-Feurs (16/02 et 16/04), en famille, 5€**
  Prenez le quai 9 3/4 et débarquez dans le Forez pour vous initier à la sorcellerie. Sous la houlette du mage Adamas missionné par Dumbledore, relevez les défis qui vous mèneront dans des recoins bien mystérieux.
- **Le mystère du H (16/04 à 10h), 5€**
  Le plan de Goutelas forme un mystérieux H... Menez l'enquête en famille, en interrogeant des personnages clés de l'histoire du château à Marcoux.
- **Raconte tapis au temps des chevaliers, (21/04 à 10h) à Goutelas, animation pour les 3-6 ans, 5€ par enfant, gratuit pour le(s) parent(s)**
  A travers un conte, les enfants découvrent les constructions et la vie au Moyen Âge, une déambulation dans le village ou dans le château permet de rassembler les briques de l'histoire.

Détails et inscriptions : loireforez.com et à l'Office de tourisme Loire Forez

Au bout d'ma life : les vieux dans les yeux !

Si nous sommes tous concernés par le vieillissement, comment expliquer le désamour pour nos vieilles et nos vieux ? Il est temps de dérider ce sujet et de nous aérer les bigoudis : rester autonome, vieillir à la campagne, partager et transmettre lors d'une première présentation publique, au Centre Culturel de Goutelas à Marcoux, du mercredi 22 au dimanche 26 février 2023.

Débats • Ateliers • Spectacles
Jeune public • Exposition

Nous faisons le choix d'être terrain d'étude de la recherche-action Vieillir Vivant ! portée par l'association Carton Plein. Ce travail amorcé en 2021 s'étendra jusqu'en 2024. Il a pour double intentions de contribuer au changement de regard sur le vieillissement et la diversité des savoir-faire qui l'accompagnent et de participer à la transformation des politiques publiques et des territoires vers plus de solidarité et de créativité.

Programme complet et réservation : loireforez.fr • chateaudegoutelas.fr

Un évènement coordonné par le Château de Goutelas avec les membres du collectif A la croisée des savoirs.

Les COMÉ' NOMADES

COMÉ'NOMADES : « SALLE DES FÊTES »

Le 28 et 29 avril prochains, nous renouvelons notre partenariat avec la Comédie de Saint-Étienne avec le spectacle « Salle des fêtes » qui s'empare de la question de l'exode urbain…

De Baptiste Amann • Compagnie L'Annexe

Deux quadras quittent la ville pour s'installer à la campagne, elles souhaitent rénover une usine mais c'est sans compter sur Mère Nature… Une crue s'annonce et vient bouleverser leur projet.

Voir tout s'effondrer c'est aussi voir apparaître un nouvel horizon.
Tout se joue dans la salle des fêtes, véritable décor de la pièce au rythme des saisons et des différents événements du village. Porté par une troupe brillante, ce nouveau spectacle déploie une réflexion sur l'utopie, entre le souvenir romantique d'une nature préservée et la difficulté d'imaginer d'autres manières de vivre.

La Tourette • Salle des fêtes • Vendredi 28 et samedi 29 avril 2023 à 20h • À partir de 14 ans • Tarif unique : 5€ • Durée : 2h

Informations et réservations : Offices de tourisme Loire Forez, loireforez.com • 04 77 96 08 69

EXPOSITION TEMPORAIRE « CHÈR.E HUMAIN.E »

« *Chèr.e Humain.e* », c'est avant tout la rencontre entre deux artistes aux univers singuliers : Marrit Veenstra, artiste textile et architecte, et Claude Benoit à la Guillaume, photographe. Un projet photo participatif mêlant argentique, broderie, tissu, pour une galerie de portraits en noir et blanc intemporelle.

À la Maison des Grenadières à Cervières
04 77 24 98 71

SAVE THE DATE !

MAISON DES GRENADIÈRES À CERVIÈRES

- **Ouverture de la saison le mercredi 29 mars 2023,** puis du mercredi au dimanche, de 14h à 18h30.
- **Journées Européennes des Métiers d'Art les 1er et 2 avril**
  Au programme : démonstration de broderie or et vernissage de la nouvelle exposition temporaire « Chèr.e Humain.e ».